

## **Communiqué de presse**

# **L'Agence nationale de la cohésion des territoires, Sciences Po Executive Education et la Banque des Territoires lancent « L'Académie des Territoires » : une offre de formations pour les élus locaux !**

Paris, le 1<sup>er</sup> mars 2021

« L'Académie des Territoires » a été lancée officiellement ce jour par l'ANCT, Sciences Po Executive Education et la Banque des Territoires. Destinée aux élus locaux, elle propose une offre de formations transversales pour accélérer le développement de projets de territoire, en phase avec les grandes transitions à venir. Les candidatures pour le premier certificat « Être un décideur territorial à l'heure des transitions » sont d'ores et déjà ouvertes.

### **« L'Académie des Territoires », un projet partenarial tripartite**

« L'Académie des Territoires » est le fruit d'une coopération public-public entre l'ANCT, Sciences Po Executive Education et la Banque des Territoires. Ces trois institutions publiques se proposent d'apporter une solution d'accompagnement pédagogique des élus locaux en matière de résilience des territoires et de prise en charge des grandes transitions auxquelles les collectivités territoriales sont confrontées ; qu'elles soient économiques, écologiques, numériques, sociétales etc.

Pour ce faire, les trois partenaires mettent en commun leurs expertises : Sciences Po Executive Education apporte son expertise dans la formation continue des décideurs publics ; l'Agence nationale de la cohésion des territoires apporte son expertise en matière de politiques publiques territoriales et de conduite de projets innovants ; la Banque des Territoires, via son Université des Territoires<sup>1</sup>, apporte son expertise en matière de politiques publiques territoriales et d'ingénierie juridique et financière de projet.

Les formations proposées permettront aux élus de :

- mieux appréhender les grandes transitions écologique, démocratique, sociétale, numérique et territoriale, pour construire des projets de territoires durables et inclusifs ;
- maîtriser les outils qui permettent d'associer les citoyens et l'ensemble des parties prenantes de l'action publique locale ;
- dépasser les clivages et logiques de concurrence entre territoires pour expérimenter différentes formes d'alliance et de coopération ;
- développer de nouveaux réseaux entre élus de territoires et d'horizons différents.

### **« Être un décideur territorial à l'heure des transitions », première formation certifiante proposée**

La première formation de l'Académie des Territoires s'intitule « être un décideur territorial à l'heure des transitions ». Elle débutera au printemps 2021 et donnera lieu à un certificat délivré par Sciences Po Executive Education, organisme agréé pour la formation des élus locaux. Cette formation est à ce titre éligible aux dispositifs de financement de la formation des élus.

<sup>1</sup> <https://www.banquedesterritoires.fr/universite-des-territoires-amplifier-et-acceler-le-developpement-de-projets-dans-les-territoires>

Ce certificat se veut à la fois opérationnel, permettant à chaque élu de construire une feuille de route adaptée aux réalités de son territoire ; flexible, en s'adaptant aux rythmes des élus avec une alternance entre des temps de formation sur les campus de Sciences po en régions et des temps de formation en ligne ; et coopératif, en initiant une démarche de communautés apprenantes avec d'autres élus du territoire.

Il s'adresse aux élus locaux exerçant un mandat exécutif et en priorité :

- aux élus du bloc communal ;
- aux élus exerçant leur premier mandat ;
- aux élus des territoires prioritaires pour le certificat (territoires et départements ruraux, périurbains ou inscrits dans la géographie prioritaire de la politique de la ville) ;
- aux élus des territoires concernés par les programmes nationaux d'appui de l'Agence nationale de la cohésion des territoires et de la Banque des Territoires, comme Action Cœur de ville, Territoires d'industrie ou encore Petites Villes de Demain.

**Informations et inscription  
sur le site internet de l'Académie des Territoires :**  
<https://www.academiesterritoires.fr>

**A propos de la Banque des Territoires**

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

***Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.***

[www.banquedesterritoires.fr](http://www.banquedesterritoires.fr) |  @BanqueDesTerr

**A propos de Sciences Po Executive Education :**

Fort du constat simple, et chaque jour plus évident, que les transformations actuelles ne permettent pas de se contenter de ses acquis et apprentissages, Sciences Po Executive Education s'est donné comme mission d'accompagner les cadres, dirigeants et organisations publiques et privées dans leurs dynamiques de transformation et de développement. Sa pédagogie associe spécialisation en sciences humaines et sociales, pluridisciplinarité et ancrage professionnel. Un mélange unique qui irrigue les 200 programmes de formation diplômants, certifiants, courts ou sur mesure déployés au sein de 11 thématiques.

Chaque année, plus de 4 000 participants rejoignent les bancs de Sciences Po et viennent se former au cœur de Saint-Germain-des-Près.

[www.sciencespo.fr/executive-education/](http://www.sciencespo.fr/executive-education/) |  Sciences-Po-Executive-Education

**A propos de l'Agence nationale de la cohésion des territoires**

L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) a été créée le 1er janvier 2020. Née de la fusion du Commissariat général à l'égalité des territoires, d'Epareca et de l'Agence du numérique, l'ANCT est un nouveau partenaire pour les collectivités locales. Elle assure d'abord un rôle de « fabrique à projets » auprès des collectivités, leur facilite l'accès aux ressources nécessaires pour concrétiser leurs projets : ingénierie technique et financière, partenariats, subventions... Elle prend en compte les différences entre les territoires et adapte son action à leurs besoins.

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/> |  @ANCTerritoires  @anc-territoires

**Contacts presse :**

**Sciences Po Executive Education**

Marie Frocrain : [marie.frocrain@sciencespo.fr](mailto:marie.frocrain@sciencespo.fr) / 01 49 54 37 71

**Agence nationale de la cohésion des territoires**

[relations.presse@anct.gouv.fr](mailto:relations.presse@anct.gouv.fr)

**Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts**

Marie-Caroline Cardi : [marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr](mailto:marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr) – 06 38 53 97 67